

# FORMATION MON DROIT À L'AIDE SOCIALE

## CAHIER DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS

MISE À JOUR, MARS 2010  
PAR R♀SE du Nord et l'ADDS-QM

# Session de formation Mon droit à l'aide sociale

## À qui s'adresse la session :

Les membres qui désirent s'impliquer.

## Objectifs spécifiques:

- Mieux comprendre le vécu des personnes assistées sociales et briser notre isolement.
- S'approprier notre expérience de travail, salariée ou non, et développer une solidarité entre nous.
- Amorcer une prise de conscience de l'oppression spécifique des femmes.
- Connaître nos droits en tant que personnes assistées sociales et développer une analyse critique de la société.
- Apprendre à nous défendre personnellement et collectivement.
- Nous engager dans l'action et l'organisation et nous impliquer dans le groupe.

## Plan de la session

Première journée	Deuxième journée	Semaine de la dignité
<b>Bloc 1 :</b> Ma réalité de personne assistée sociale: mon vécu c'est important	<b>Bloc 4 :</b> Connaissance de nos droits à l'aide sociale	<i>Atelier sur les préjugés Lundi le 3 mai 2010</i>
<b>Bloc 2 :</b> Mon expérience de travail salarié ou non	<b>Bloc 5 :</b> Réalité des mesures d'employabilité	<i>Action le 5 mai 2010</i>
<b>Bloc 3 :</b> Notre action de la Semaine de la dignité	Le chemin parcouru ... Évaluation	
<b>Evaluation</b>		

# Première journée

## 9h15

1. Mot de bienvenue et présentation des personnes à l'animation Animation :  
Christiane
2. Présentation des participantEs  
Animation :  
Christiane  
Prise de notes :

### Christian

On demande aux personnes présentes de se présenter et de dire leurs attentes ou leurs questions face à la session.

3. Présentations des objectifs et du déroulement de la session Animation :  
Marie-Ève
4. Retour sur les objectifs et attentes de la session Animation :  
Marie-Ève

## Bloc 1: Ma réalité de personne assistée sociale : mon vécu c'est important

## 10h00

Animation : Christian

Prise de notes : Marie-Ève

On place sur la table une cinquantaine de mots écrits sur des cartons de couleurs différentes. Les personnes se promènent et choisissent entre 3 et 5 mots qui répondent bien aux questions suivantes. Des cartons sont blancs si les personnes veulent ajouter leurs propres mots.

### Questions à se poser :

1. Pourquoi suis-je alléE à l'aide sociale la première fois ?
2. Comment ai-je vécu cela?
3. Comment ai-je perçu mon agent/agente?

ou

1. Qu'est-ce qui m'a mis en contact avec les personnes assistées sociales
2. Comment ai-je vécu ce premier contact?

## 10h30 Pause

Ensuite, à tour de rôle, les personnes présentes vont partager leur vécu. Il est très important de respecter le rythme des personnes. À mesure que les personnes parlent, on note dans la grille synthèse les mots importants.

### Grille synthèse : Pourquoi ai-je demandé de l'aide sociale ?

Pourquoi ai-je demandé l'aide sociale?		Comment ai-je vécu cela?	
Besoins essentiels	Situation personnelle	Mes sentiments	Perception de l'agent
Les préjugés	À quoi rêvons-nous?	Mes droits quels sont-ils?	

L'animation demande aux personnes de nommer ce qu'elles retiennent de cette première activité. On discute pendant 15 minutes et, ensuite, on fait une conclusion en introduisant des pistes de réflexion (Voir page 10 et 11 de la plaquette du Collectif québécois d'édition populaire).

## 11h00

### Bloc 2: Mon expérience de travail

Animation : Christiane

On fait un premier travail individuel de 15 minutes sur la grille « Mon expérience de travail avec ou sans salaire ».

**MON EXPÉRIENCE DE TRAVAIL  
SALARIÉ OU NON**

GRILLE QUESTIONNAIRE

A quel âge ai-je effectué ce travail?	Quel travail ai-je fait? (À la maison, salarié, bénévolat, militance, mesures d'employabilité)	Quelles étaient mes conditions de travail?			Syndiqué? Oui ou Non	Mon boss était comment?
		Salaire	Nombre d'heures	Avantages sociaux		

Ensuite, on se divise en ateliers hommes/femmes. Christian anime l'atelier hommes et Marie-Ève et Christiane animeront chacune un atelier femmes. Dans chaque atelier, on trouve une personne pour noter ce qui est dit dans la grille géante.

**12h00 Dîner**

**13h15 On termine les ateliers jusqu'à 13h45.**

Animation : Christiane et Christian

**De 13h45 à 14h30 :** Lorsque l'on revient tout le monde ensemble, une brève présentation est faite de chacun des ateliers. Ensuite, on discute en posant les questions suivantes :

Quelles sont les ressemblances et les différences que l'on remarque entre ces différents portraits ?

Y a-t-il des différences entre les ateliers des femmes et l'atelier des hommes ?

Pourquoi vivons-nous ces conditions de travail ?

Animation : Marie-Ève

On conclut en faisant une très courte présentation de la pyramide sociale et de la pyramide de l'espoir que nous verrons plus dans la Semaine de la dignité.

## **14h30 PAUSE**

### **Bloc 3 : Notre action pour la Semaine de la dignité**

## **14h45**

Animation : Marie-Ève

Présentation du thème de cette année « Fini les catégories, appauvrir ça suffit ! »  
Revendication au cœur de la Semaine : abolition des catégories à l'aide sociale

Cette année ce sera une lutte régionale, donc on fait un petit rappel des dernières semaines de la dignité qui ont été régionales. Quelles actions avons-nous fait ? On les retrouve ensemble à l'aide de photos.

Tempête d'idées sur l'action que l'on pourrait poser. Il faut absolument avoir les grandes lignes pour commencer la mobilisation dès le lendemain.

Formation d'un Comité qui ferait l'animation de la formation préparée par le Comité de la Semaine de la dignité. Formation d'un Comité pour l'action. Après l'évaluation, on fixe les dates.

## **15h30 Évaluation et fin de la première rencontre**

## Deuxième journée

**9h15**

Animation : Marie-Ève

Rappel de la première journée de formation

Présentation des personnes présentes (au besoin)

Animation : Christiane

Retour sur la première journée avec l'outil *Qui sommes-nous ?*

### Bloc 4 : La connaissance de nos droits

**9h45**

Animation : Christiane

On présente la démarche en donnant les consignes suivantes :

L'animatrice ou l'animateur pose une question sur la loi.

On y répond ensemble (on lève la main si on connaît la réponse).

Lorsque la réponse est connue, la personne responsable de l'animation fait ses commentaires sur cette question.

Chaque personne cherche cette réponse sur sa carte et met un X avec son crayon sur cette réponse.

Il faut mettre un X sur un seul « vrai » ou un seul « faux » ou un seul « oui » ou un seul « non » pour chaque question.

Lorsqu'on a un Bingo habituel soit une ligne horizontale ou verticale ou diagonale, on ne crie pas Bingo mais « **À bas la loi 57** ».

Une petite vérification est faite par l'animatrice ou l'animateur et la ou les personnes(s) gagnante(s) viennent chercher le prix humoristique.



S'il y a plus d'une personne gagnante, on fait tirer le prix humoristique.

Le jeu se termine lorsque tous les prix ont été décernés ou après le temps déterminé préalablement par le responsable de l'animation.

On termine le tout par la chanson du « Bingo de nos droits ».

On lit les questions à tour de rôle et les prix humoristiques sont remis par Christian.

## 10h30 PAUSE

On continue le bingo.

## 12h00 Dîner

# Bloc 5 : Les mesures d'employabilité

## 13h15

### 1) Notre histoire (45 minutes)

**Objectif : faire un survol de l'histoire de l'aide sociale et des mesures d'employabilité**

Animation : Christiane et Marie-Ève

Une ligne du temps avec des dates importantes est collée au mur. Nous distribuons des cartons de deux couleurs (une pour le chômage et une pour l'aide sociale) aux personnes participantes. Sur ces cartons sont inscrites différentes réponses que nous allons tenter de placer ensemble.

**Voir la ligne du temps pour les réponses**

### 2) Aide et services à l'emploi ou aide et accompagnement social ? (45 minutes)

Animation : Christian

On distribue encore une fois des cartons avec les principales différences de ces deux catégories de programmes créés en 2007. On les place en deux colonnes pour former un tableau semblable à celui-ci :

<b>Programmes d'aide et d'accompagnement social</b>	<b>Programmes d'aide et de services à l'emploi</b> (mesures actives)
<b>Mesures préparatoires à l'emploi</b>	<b>Pour les personnes qui correspondent à la définition de l'Accord Canada-Québec</b>
<b>Pour les personnes plus « éloignées » du marché du travail</b>	<b>Pour les personnes plus « près » du marché du travail</b>
<b>Allocation de soutien de 130\$ par mois</b>	<b>Allocation d'aide à l'emploi de 195\$ par mois</b>
<b>Financé principalement par le gouvernement du Québec</b>	<b>Financés à même la Caisse d'assurance-chômage</b>
<b>En 2007-2008, le gouvernement du Québec a mis 247 millions dans ces programmes</b>	<b>En 2007-2008, c'est 597 millions de la caisse de chômage qui ont été mis dans ces programmes</b>

Ensuite, on distribue quelques papiers avec des mesures d'employabilité. On va essayer de les placer ensemble pour voir si ce sont des mesures actives ou des PAAS. À la fin de l'activité, on remet aux personnes participantes la liste des mesures et programmes.

## 2) On discute (30 minutes)

### Animation : Marie-Ève

C'est maintenant l'heure de la discussion. Les questions suivantes pourraient nous inspirer.

- Quelles sont nos premières réactions quand on voit tout ça ? Qu'est-ce qui nous frappe ?
- Que pense-t-on maintenant de la fameuse citation de notre Ministre « la dignité passe par le travail » ? Est-ce aussi accessible qu'il semble le dire ?
- Que pense-t-on du Pacte pour l'emploi ? Est-ce une réelle aide pour les personnes assistées sociales ?
- Avec la sortie des derniers budgets, quel enlignement croyons-nous qu'aurons les gouvernements fédéraux et provinciaux en matière d'employabilité ?

### **14h15 Pause**

### **14h30 Suite**

<h2>Bloc 6 : Le chemin parcouru (Évaluation)</h2>
---

### **15h00**

#### Animation : Christiane

On demande aux participantEs de remplir une évaluation écrite. Ensuite, on la partage en grand groupe.

Deux questions sont à répondre :

- Qu'est-ce que j'ai aimé de la formation ? Qu'est-ce que j'ai moins aimé ?**
- Avec quoi je repars pour la suite ?**